



Communiqué de presse :

Bande de Gaza : une punition collective

Plateforme des ONG françaises pour la Palestine
Paris, le 25 septembre 2007

La Plateforme des ONG françaises pour la Palestine s'alarme de la décision du gouvernement israélien de déclarer la bande de Gaza « entité hostile ». Cette décision constitue une punition collective des 1,4 millions de Palestiniens vivant dans la bande de Gaza et va aggraver la crise humanitaire.

Cette mesure, prise le 19 septembre, ouvre la voie à des sanctions économiques : Israël peut ainsi couper l'approvisionnement vital en électricité, en eau et carburant pour les 1,4 millions d'habitants de la bande de Gaza et poursuivre le blocus mis en place progressivement depuis plusieurs années.

Il s'agit d'une violation directe des obligations d'Israël envers la population civile au regard du droit international humanitaire en tant que puissance occupante : après le retrait des forces israéliennes de la bande de Gaza en 2005, Israël continue de contrôler les frontières aériennes, maritimes et terrestres de ce territoire.

Cette menace de sanctions intervient alors que la population de la bande de Gaza subit une crise humanitaire, aggravée par le blocus imposé par l'armée israélienne en juin 2006, la suspension de l'aide internationale directe à l'Autorité palestinienne et la non rétrocession par Israël des taxes dues depuis mars 2006 à l'Autorité palestinienne.

Plus de 80% des gazaouis vivent actuellement avec moins de 1,8 euros par jour et près de 70% de la population en âge de travailler est sans emploi ou ne reçoit pas de salaire.

Ce nouvel usage de la force de la part d'Israël ne peut que développer le ressentiment de la population et favoriser la radicalisation. Dans la perspective de la conférence internationale sur le Proche-Orient prévue pour novembre prochain, il est illusoire de croire à de possibles avancées diplomatiques alors qu'Israël décide d'asphyxier une population entière et creuse davantage les divisions interpalestiniennes. Le principe de réalité doit prévaloir : contribuer à restaurer l'unité politique palestinienne est le préalable à toute entreprise diplomatique.

Une délégation de représentants de la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine sera reçue vendredi 5 octobre à l'Elysée. Elle appellera les autorités françaises à intervenir auprès du gouvernement israélien afin qu'il se conforme au droit international et lève immédiatement le blocus de la bande de Gaza.